

Septembre 2014

Bois d'Arcy

Le journal

N°109

Une rentrée pleine de nouveautés

- > Nouveaux cadres horaires
- > Piscine pour les CP & CE1
- > L'école numérique en marche
- > Un vrai goûter avant l'étude
- > « *Faites du Sport* » pour les plus jeunes
- > *Votre journal devient mensuel*



2
PASSEPORT CITOYEN 16/25 ANS
PRENDRE SON AVENIR EN MAIN



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
NOUVELLE DYNAMIQUE AU SERVICE
DES ENTREPRISES ET DE L'EMPLOI



3
SAISON CULTURELLE 2014/2015
UNE BELLE PROGRAMMATION
ENTRE CONTINUITÉ ET NOUVEAUTÉ

Infos

Allô Monsieur le Maire ?

Jeudi 18 septembre,
de 18h30 à 19h30.
01 30 45 83 99.

Conseil municipal

Mardi 23 septembre à 20h30,
à l'Hôtel de Ville.
Salle du Conseil.

Newsletter

Pour recevoir les actualités,
événements, sorties et toutes
les informations municipales,
abonnez-vous à la lettre
d'information numérique
en vous inscrivant sur
www.boisdarcy.fr.

Journal en ligne

Vous pouvez consulter
et télécharger chaque mois
Bois d'Arcy Le Journal sur
www.boisdarcy.fr.

Bois d'Arcy Le journal n°109

Directeur de la Publication : Philippe Benassaya,
Maire - **Crédit photos** : Ville de Bois d'Arcy sauf
mention particulière (couverture 1 © Studio
Jowita - Fotolia.com, 2 © Robert Kneschke -
Fotolia.com, 3 © Maxime Stange) - **Rédacteur en
chef** : Myriam de Peretti - **Rédaction** : Frédéric
Génipa, Mathilde Capillon, Myriam de Peretti,
Sandrine Beurard - **Conception** : Ingrid Pain - **Mise
en page** : Samuel Chauvin - **Impression (7900 ex)** :
Imprimerie RAS - **Publication** : Tous les mois -
Distribution (6500 ex) : ABC Distribution

Pour tout renseignement :
Direction de la Communication : 01 30 45 86 81
Courriel : communication@boisdarcy.fr

Hôtel de Ville - 2 avenue Paul-Vaillant-Couturier -
01 30 45 83 83 - www.boisdarcy.fr.
Si vous souhaitez prendre rendez-vous avec le
Maire ou les élus 01 30 45 83 10.



Sommaire

- 3 ÉDITO
- 4 JEUNESSE
- 5 ÉVÉNEMENTS
- 6 - 7 CULTURE
- 8 - 9 VIE ASSOCIATIVE
- 10 - 11 RÉUSSITE ÉDUCATIVE
- 12 SPORTS
- 13 TRAVAUX
- 14 DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE
- 15 VERSAILLES GRAND PARC
- 16 - 17 SORTIR
- 18 - 19 INFORMATIONS PRATIQUES,
LIBRE EXPRESSION
& CARNET

À ne pas manquer ce mois-ci...



SAINT-GILLES P. 5

La rentrée sera animée grâce aux
nombreuses festivités de la Saint-Gilles.



JUMELAGE P. 9

Une délégation s'est rendue à Mùchel, n,
l'occasion de renouveler le partenariat.



ALAN SUR LES PELOUSES DU PSG P. 12

Alan a pour passion le football. Son talent
a tapé dans l'oeil des recruteurs du PSG.



CINÉMA P. 16

Reprise de la programmation à partir du
mercredi 17 septembre.

UNE RENTRÉE PLACÉE SOUS LE SIGNE DE L'INNOVATION



Philippe BENASSAYA
Maire de Bois d'Arcy
Vice-président
de Versailles Grand Parc

**« Moderniser
les services
publics pour
offrir aux familles
arcisiennes une
meilleure qualité
de vie »**

J'espère très sincèrement que vous avez tous passé d'excellents congés d'été et que vous abordez cette rentrée avec énergie et enthousiasme.

Tout au long de ces semaines, l'équipe municipale n'a pas cessé de travailler pour les Arcisiens. Tous les dossiers en cours ont été suivis avec attention et nos projets ont bien avancé.

L'heure est venue à présent de se concentrer sur cette rentrée. Elle se fera cette année sous le signe de l'innovation, fidèle à notre projet de renouveau.

L'école de demain sera numérique

L'école sera la première à bénéficier de ce dynamisme. Un plan pluriannuel d'équipements numériques pour nos écoles vient d'être mis en place. Avec le soutien de l'Éducation Nationale, nous serons en mesure, très prochainement, d'installer de nouveaux matériels dans les écoles (tableaux interactifs, classes mobiles,...) afin de renforcer la pédagogie et de lutter contre l'échec à l'école. Nous ferons de la réussite scolaire une de nos priorités.

Piscine pour tous !

Permettez-moi, en votre nom, de remercier le Maire de Saint-Cyr qui a répondu, favorablement et rapidement, à notre souhait, qui n'avait jamais été formulé auparavant, de permettre à tous les élèves de CP et de CE1 d'aller à la piscine avec l'école et à tous les Arcisiens d'y obtenir des tarifs préférentiels.

Des services en plus !

Malgré notre profonde opposition au décret sur les rythmes scolaires, nous avons, malgré tout, décidé d'offrir le meilleur service aux familles en ouvrant la cantine le mercredi midi à tous les enfants, même à ceux qui ne restent pas

en accueil de loisirs l'après-midi. Sachez aussi que le passeport citoyen pour les 16/25 ans est disponible depuis le début du mois. La Mairie s'engage à financer une partie d'un permis de conduire ou d'un BAFA, jusqu'à 300 €, en échange de 20 à 30 heures d'activités citoyennes dans les services de la Ville.

Bien gérer avant tout

Tous nos projets sont financés et ne nécessiteront pas d'augmentation d'impôts, preuve de notre bonne gestion. Pour savoir d'où l'on vient, la ville a fait réaliser par un cabinet extérieur, un audit financier pour connaître réellement la situation des finances communales et dégager des perspectives d'avenir. Des pistes sérieuses d'économies sont déjà possibles grâce à des choix stratégiques et d'anticipation. Il s'agira également d'apporter de nouvelles méthodes de travail et de gestion, plus modernes et plus innovantes. Nous en reparlerons.

Faites du Sport !

Mais en attendant, je vous invite à venir nombreux participer à notre première «*Faites du Sport*» organisée, en partenariat avec l'OMS, le dimanche 7 septembre prochain, au Complexe sportif Jean Moulin.

Enfin, dernière nouveauté, ce journal municipal sera désormais mensuel pour vous informer davantage en toute transparence. Sa maquette, plus aérée et plus dynamique, marque elle aussi notre volonté de renouveau.

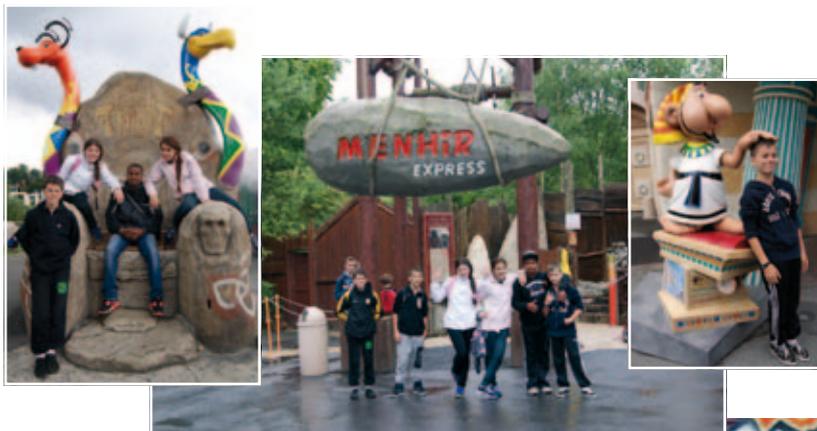
Bien évidemment, toute mon équipe se tient à votre disposition pour répondre à vos attentes.

Je vous souhaite, à toutes et à tous, une excellente rentrée.

■ ■ ■ SOUS LE SOLEIL

Des jeunes actifs pendant l'été

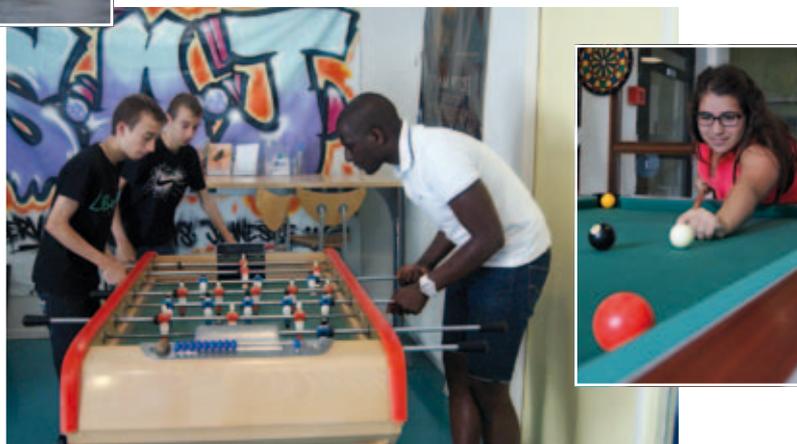
Le Service Animations Jeunesse a proposé en juillet et en août de nombreuses activités aux jeunes arcisiens. De 11 à 17 ans, ils ont pu profiter de sorties dans les parcs d'attractions et de loisirs, de tournois sportifs et de jeux de société. Retour en images sur quelques temps forts du début d'été.



SORTIE AU PARC ASTÉRIX

TOURNOI DE FOOTBALL « MINI MONDIAL »,
AUX CLAYES-SOUS-BOIS

ACTIVITÉ PAINT-BALL, À CERGY



APRÈS-MIDI « DÉFIE TES ANIMATEURS », AU SAJ

Prends ton avenir en main, signe un passeport citoyen !



Tu es Arcisien. Tu as entre 16 et 25 ans. Tu souhaites passer ton BAFA (brevet d'aptitude aux formations d'animation) ou ton permis de conduire ? Ce nouveau passeport citoyen est fait pour toi.



Le principe est simple : la Ville de Bois d'Arcy prend en charge une partie financière du projet (entre 200 et 300 €) et en contrepartie, le signataire du passeport s'engage à mener quelques actions citoyennes (à raison de 20 à 30 heures) en faveur des personnes âgées ou défavorisées, entretien des bâtiments ou espaces verts,...

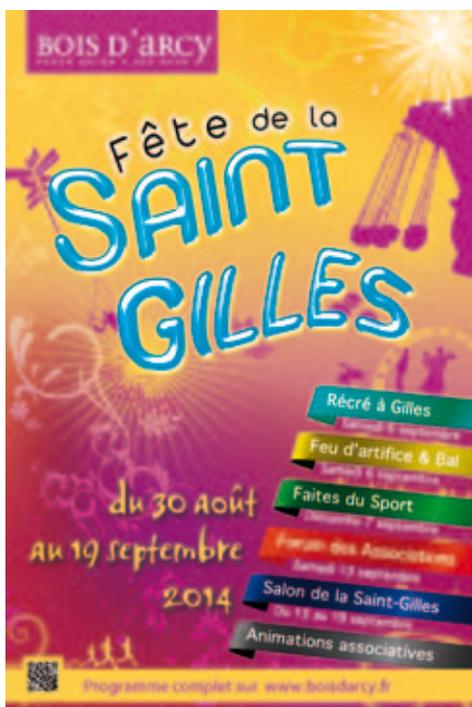
Plus d'informations et modalités d'inscription auprès de Smaïn au Service Animations Jeunesse, rue du Parc.

Tél : 01 30 07 18 55. Les dossiers sont à retirer du 8 au 19 septembre pour un passage en commission d'attribution début octobre et une signature de la convention avant le 18 octobre. Attention, le nombre de places étant limité, il est conseillé aux personnes intéressées de ne pas perdre de temps et de s'inscrire rapidement.

■ ■ ■ FESTIVITÉS

Une rentrée animée

Le mois de septembre est un moment fort de la vie locale et une occasion pour tous les Arcsiens de se retrouver et profiter des animations proposées par la municipalité. Trois temps forts rythmeront cette rentrée : les festivités de la Saint-Gilles, la nouvelle manifestation *Faites du Sport* et le forum des associations.



PROGRAMME DÉTAILLÉ DANS
LA BROCHURE SPÉCIFIQUE

Dès le 30 août, les festivités de la Saint-Gilles débuteront avec la course du COBA Cyclisme. Cette épreuve sportive marquera le coup d'envoi de trois semaines d'animation : concours, exposition, jeux et bien entendu feu d'artifice précédé de sa retraite aux flambeaux. Deux nouveautés sont à noter : des



FAITES DU SPORT, DIMANCHE 7 SEPTEMBRE



balades en poneys feront le bonheur des 3-6 ans lors de Récré à Gilles et des ateliers pratiques et artistiques seront proposés lors du Salon de la Saint-Gilles.

1^{ère} *Faites du Sport* le 7 septembre

L'Office Municipal des Sports, en partenariat avec la municipalité, organise un grand rendez-vous sportif le dimanche 7 septembre au complexe sportif Jean-Moulin. De 10h à 16h, de nombreuses associations sportives arcisiennes vous invitent à découvrir le sport que vous pourriez pratiquer dès cette année. Seul, en famille ou entre amis, vous pourrez vous initier à différentes pratiques sportives et assister à des démonstrations. Que vous soyez sport individuel ou collectif, venez tester les disciplines arcisiennes !

Un stand de restauration rapide sera proposé sur place.



SAMEDI 13 SEPTEMBRE, L'INCONTOURNABLE
FORUM DES ASSOCIATIONS

Trouvez votre activité au forum des associations le samedi 13 septembre

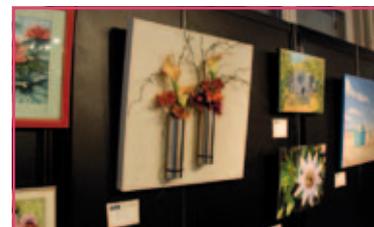
Adeptes du sport, de la culture ou des loisirs, vous trouverez forcément votre bonheur parmi l'éventail des associations qui animent la vie locale arcisienne. Pour faire le tour d'horizon, nous vous donnons rendez-vous toute la journée du samedi 13 septembre au Cosec où les bénévoles associatifs vous attendent pour vous renseigner et recueillir vos inscriptions.

NOUVEAUX ARRIVANTS : RENDEZ-VOUS LE 6 SEPTEMBRE

Vous venez d'emménager sur la commune et vous souhaitez mieux connaître votre ville ? La municipalité organise samedi 6 septembre dès 9h, en partenariat avec l'association Bois d'Arcy Accueil Loisirs, l'accueil des nouveaux arrivants. Le principe ? Vous présenter la commune, ses multiples infrastructures et services, dans une ambiance conviviale, le temps d'une matinée. Au programme : accueil par Philippe Benassaya, Maire de Bois d'Arcy, et l'équipe municipale, visite commentée en car de la ville et vin d'honneur au Bar de la Grange.

Renseignements et inscriptions
au service Événementiel
avant le 5 septembre
01 30 07 36 90
evenementiel@boisdarcy.fr

TOUS AU SALON DE LA SAINT-GILLES DU 13 AU 19 SEPTEMBRE



Le salon de la Saint-Gilles se déroule du 13 au 19 septembre, de 14h à 19h, à l'Espace Baragué. Nouveauté : des ateliers pratiques (pâte fimo, peinture, porcelaine, posca,...) seront proposés les samedi 13, dimanche 14 et mercredi 17 septembre, à 14h et 15h30.

Sur inscription
Service Événementiel
01 30 07 36 90

Des spectacles de qualité au rendez-vous

**Rentrée
culturelle**
samedi 27 septembre

La Médiathèque se livre
de 14h à 18h

Ouverture de la saison
culturelle à 20h

Une nouvelle saison culturelle s'ouvre le samedi 27 septembre au Théâtre de la Grange. L'écrin culturel de la ville vous dévoilera sa programmation toujours aussi variée, subtil mélange de têtes d'affiche et de découvertes.



© Maxime Stange

FRANÇOIS-XAVIER DEMAISON

A lors que la programmation cinéma démarrera dès le 17 septembre, il vous faudra faire preuve d'un peu de patience avant de profiter des spectacles vivants de la Grange de la Tremblaye. L'ouverture de la saison se déroulera le samedi 27 (voir article ci-dessous).

Une nouvelle saison culturelle à Bois d'Arcy représente toujours des émotions et des découvertes. Cette saison s'inscrit dans la continuité des précédentes avec une programmation diversifiée (théâtre, concert, opéra-bouffe, humour,...) pour tous les publics.

Pour mener à bien le spectacle sur scène, des têtes d'affiche comme Élodie Frégé (chanson française) ou François-Xavier Demaison (humour) viendront vous divertir.

Quand la musique est bonne

Le Bar de la Grange accueillera ses classiques Cafés Concerts (ex Boîtes à Zik') révélant des talents parfois méconnus

mais pour autant excellents musiciens. Des artistes qui vous invitent au voyage musical, de Caracas à l'Europe de l'Est. Le jeune public fera l'objet d'une attention particulière avec du cirque, de la danse, des contes et du théâtre musical. Certains spectacles éveilleront les plus jeunes (dès 2 ans) au spectacle vivant.

Si vous souhaitez en savoir plus, nous vous invitons à consulter la plaquette de la saison culturelle qui vous présentera tous les spectacles en détail et vous donnera toutes les informations pratiques pour profiter, dans les meilleures conditions et aux meilleurs tarifs, de cette programmation pour tous les goûts.

Ouverture de la billetterie le mercredi 3 septembre.

Théâtre de la Grange - Ferme de la Tremblaye
Présence de l'équipe du Théâtre au forum des associations le samedi 13 septembre.

Programmation également disponible sur www.boisdarcy.fr

Ça bouge !

Les Boîtes à Zik' deviennent
les Cafés Concerts

Les Boîtes à Mots deviennent
les Cafés Lectures

Une soirée qui met l'eau à la bouche



© Ezech Le Floch

A fin de vous mettre l'eau à la bouche avant le premier spectacle d'Élodie Frégé (*Amuse-Bouches*), la Ville vous propose une soirée d'ouverture pleine de surprises. Une occasion unique de venir découvrir en avant-première certains artistes qui nous feront l'honneur de se produire sur la scène de la Grange dès ce soir-là. Soirée exceptionnelle de début de saison, elle vous permettra de vous faire une idée sur les spectacles proposés tout au long de l'année. La deuxième partie de soirée sera

consacrée au spectacle de nouveau cirque et jonglage *Un. Ezech le Floc'h* vous présentera un numéro esthétique où ses performances vous feront perdre la boule. Une soirée à ne manquer sous aucun prétexte.

Soirée d'ouverture
Samedi 27 septembre à 20h
Théâtre de la Grange

Entrée libre sur réservation dès le 3 septembre, dans la limite des places disponibles.

01 30 07 11 80

lagrangedelatremblaye@boisdarcy.fr

■ ■ ■ ÉVÉNEMENT

La Médiathèque se livre à vous en version polar

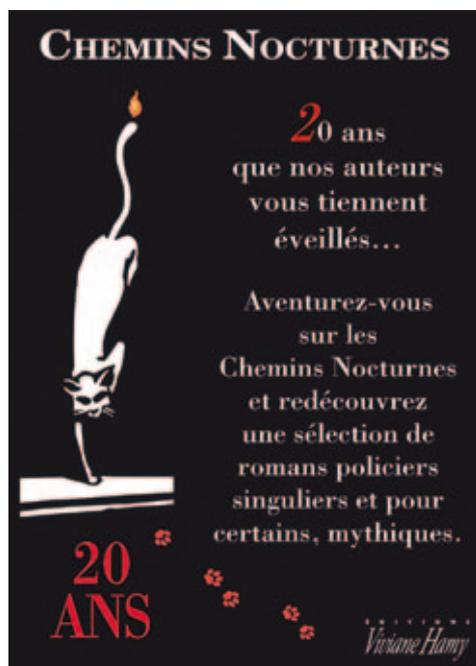
La 4^e édition de « *La Médiathèque se livre* » vous propose des animations, des expositions et sa traditionnelle foire aux livres le samedi 27 septembre.

Le polar est un genre particulier de la littérature. C'est donc tout naturellement que la Médiathèque de La Tremblaye l'a choisi comme thème pour sa 4^e édition de l'événement « *La Médiathèque se livre* ».

Pour sa rentrée littéraire, les bibliothécaires, sous l'égide d'Agnès Benelli-Soares, Adjointe au Maire à la Culture, vous proposent une journée de festivités pour tous les publics, petits et grands. Vous pourrez ainsi mener l'enquête le samedi après-midi avec le jeu « *Un mort à la Médiathèque* » et découvrir pourquoi Monsieur Lupin a été retrouvé mort à la Médiathèque. Seul ou à plusieurs, résolvez les énigmes et cherchez les indices.



© Paulista - Fotolia.com



« Coup de jeune sur le polar »

Pour le public jeunesse, une exposition « *Coup de jeune sur le polar* », réalisée par Paris-Bibliothèque, explore l'univers du genre et décrit les différents types de polar dans la littérature jeunesse. Enquête, résolution d'énigmes, histoire à suspens, frisson et émotion sont au cœur des romans-policiers pour les jeunes.

La Médiathèque vous présentera aussi l'exposition « *Chemins nocturnes* » qui retrace 20 ans de la célèbre collection de polars des Éditions Viviane Hamy, à travers la présentation des auteurs qui font sa célébrité (Fred Vargas, Dominique Sylvain, Antonin Varenne,...). Ces deux expositions seront visibles à la Médiathèque du 23 septembre au 4 octobre.

Le samedi après-midi sera également consacré à la traditionnelle foire aux livres de 14h à 18h sur l'Esplanade Dyf (informations pratiques et réservations de stands ci-contre).

La Médiathèque se livre Samedi 27 septembre

- De 14h à 17h : grand jeu-enquête dans la Médiathèque,
- De 14h à 18h : Foire aux livres, stands de crêpes, gaufres et boissons sur l'Esplanade Dyf,
- Du 23 septembre au 4 octobre : expositions « *Chemins nocturnes* » et « *Coup de jeune sur le polar* »,

INSCRIPTIONS EXPOSANTS FOIRE AUX LIVRES



26 stands sont disponibles sur inscription pour vendre des livres, revues, DVD et jeux. Pour bénéficier gratuitement d'un stand le samedi 27 septembre, il faut être, soit Arcisien, soit adhérent de la Médiathèque. Les réservations sont possibles à partir du 30 août sur présentation d'une attestation de domicile ou de sa carte de lecteur.

Médiathèque de la Tremblaye
01 30 07 00 50
mediatheque@boisdarcy.fr
Bulletin d'inscription et règlement disponibles sur www.boisdarcy.fr

UN PUBLIC NOMBREUX AU FESTIVAL DU CINÉMA



Le public arcisien a répondu présent pour la 13^e édition du festival du cinéma. L'événement a rassemblé les amoureux du 7^e comme du 9^e art puisque le thème était « De la BD au cinéma ». Plus d'un millier d'écoliers a assisté à la projection de *Garfield* ou de *Sur la piste du Marsupilami*. Parmi les réussites notables, citons la séance en présence de Carine Tardieu et Raphaëlle Moussafir qui a rencontré un vif succès et a permis un bel échange entre les créatrices de *Du vent dans mes mollets* et les spectateurs, ou encore les ateliers manga pour les jeunes. Rendez-vous l'année prochaine.

TROUPE ARC-EN-CIEL



© Ktsdesign - Fotolia.com

Vous aimez le théâtre ?
Vous aimeriez le pratiquer ?
Rejoignez la troupe Arc-en-Ciel !
Arc-en-Ciel, c'est d'abord
trois troupes de théâtre.
C'est ensuite un état d'esprit :
prendre un texte, le partager,
l'aimer et le jouer, transmettre
du plaisir et donner de la
confiance. Depuis 20 ans, c'est
aussi un décor et une grande
famille de théâtre. Les cours
sont destinés aux enfants,
adolescents et adultes, de 7
à 77 ans et plus... Retrouvez
l'association au forum des
associations le 13 septembre.

Contact : Hervé ESTIENNE
06 65 31 54 38 - <http://troupe-theatre-arc-enciel.over-blog.com/THÉÂTRE>

FLASH INFOS

Nouveauté à la RAA

Le Retraite Active Arcisienne, association ouverte à tous les retraités, étoffe ses modalités d'adhésion. En plus de les simplifier, l'association accueille dorénavant les conjoints d'adhérents de moins de 60 ans. Une permanence mensuelle sera programmée dès le mois de septembre. Outre les différentes activités proposées, c'est une nouvelle image, dynamique, que veut insuffler son nouveau président Jean-Jacques Tanguy. Retrouvez toute l'équipe au forum des associations et sur le nouveau site : www.raa78.fr

■ ■ ■ UNE SINGULARITÉ ARCISIENNE

82 associations : quelle richesse !

Bois d'Arcy compte 82 associations qui offrent une palette d'activités et de soutien pour tous les Arcisiens. À l'approche du forum des associations, le samedi 13 septembre, nous vous présentons les deux nouvelles associations de cette saison 14/15 : Solann Dream Team et GRAFFIT'S ART.

« Tu marches ? Non... je cours »



L'association Solann Dream Team est une équipe d'amis solidaires qui apportent le meilleur d'eux-mêmes au petit Solann et aux enfants

Contact : Régis LEBOSSÉ, Président - www.solanndreamteam.com

Pour les passionnés de Street art et de Hip hop

Le collectif GRAFFIT'S ART est une association créée en 2013 par des artistes indépendants et passionnés (photographe, compositeur, tatoueur, graphiste, musiciens, etc.). Toutes sortes de techniques et de supports différents pour réaliser les œuvres sont utilisées : peinture acrylique, à l'huile, encre de chine, posca, promarker,...

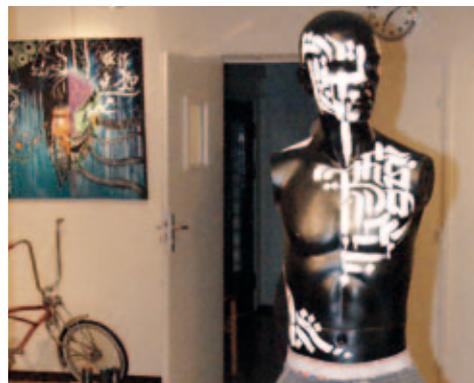
L'association propose également des prestations artistiques comme la décoration d'intérieur et d'extérieur, par exemple. Pour rencontrer les artistes, rendez-vous à l'exposition

Contact : Smaïn BENADDI, Président - 06 64 80 58 98

polyhandicapés en les faisant « courir » avec les autres... comme les autres.

L'association œuvre pour faire participer les enfants polyhandicapés à des activités sportives en équipe comme la course à pied. Elle procure du bonheur et de la fierté à ces enfants et à leurs parents et donne un sens supplémentaire à la performance sportive. Apportant un regard différent sur le handicap, elle favorise son acceptation, développe la solidarité comme responsabilité citoyenne, et génère le soutien de donateurs et l'implication des équipiers pour participer aux activités.

«deuxième round», du 22 au 28 septembre, de 19h à 23h, à l'Espace Baragué. Et si cet art sommeille en vous, n'hésitez pas, réveillez-le !



Le 12 juin dernier, en Préfecture des Yvelines, Yves Chavarin, membre de l'AS Karaté, a reçu le diplôme de la Jeunesse et des Sports en remerciement de son implication dans le milieu associatif et sportif. Cette reconnaissance lui a été remise par M. Érar Corbin de Mangoux, Préfet des Yvelines, en présence notamment de Renaud Denhez, président de l'AS Karaté. L'équipe municipale adresse ses sincères félicitations à M. Chavarin.



■ ■ ■ JUMELAGE

Un partenariat renouvelé

Du 4 au 6 juillet dernier, le comité de jumelage de Bois d'Arcy a organisé un voyage exceptionnel à Mùcheln à l'occasion de la fête annuelle de notre ville jumelle en Allemagne. Au programme des festivités : visite du Nouveau Palais et du parc du Sanssouci à Potsdam, tournoi de foot, défilés, concert de musique, promenade en bateau sur le lac de Geiselal, découvertes des caves de l'Hôtel de Ville,... Durant 3 jours, les Arcsiens ont vécu au rythme de la fête Mùchelnoise.



TOUTE LA VILLE DE MÜCHELN VIT AU RYTHME DE LA FÊTE ANNUELLE ! CONCERT, REPAS DANS LES RUES, DÉFILÉS...
UNE AMBIANCE CHALEUREUSE ET UNE HOSPITALITÉ DES PLUS CONVIVIALES POUR LES ÉLUS MAIS AUSSI LES FAMILLES ARCSIENNES.



APRÈS LA DÉFAITE DE LA FRANCE CONTRE L'ALLEMAGNE LORS DE LA COUPE DU MONDE, LE VENDREDI SOIR, L'ÉQUIPE DE L'ASBA FOOT A PRIS UNE PETITE REVANCHE SYMPATHIQUE EN MARQUANT 8 BUTS LE LENDEMAIN, AU COURS DU MATCH BOIS D'ARCY/MÜCHELN ! UNE BELLE RENCONTRE SOUS LE SIGNE DE L'AMITIÉ SPORTIVE SALUÉE PAR DANIEL CHERREAU, ADJOINT AU MAIRE EN CHARGE DES SPORTS.



PHILIPPE BENASSAYA, MAIRE DE BOIS D'ARCY ET ANDREAS MARGRAFF, MAIRE DE MÜCHELN, ONT SALUÉ LE TRAVAIL RÉALISÉ PAR LES COMITÉS DE JUMELAGE ET LES DEUX MUNICIPALITÉS DEPUIS PLUS DE 15 ANS. AUJOURD'HUI, LES NOUVEAUX MAIRES SOUHAITENT DONNER UN NOUVEL ÉLAN AU RAPPROCHEMENT DE LEURS DEUX VILLES. LE JUMELAGE DEVRAIT DÉSORMAIS SE DÉVELOPPER, EN PLUS DES FAMILLES, AUX ÉCOLES, AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES MAIS ÉGALEMENT AUX ENTREPRISES. PHOTO DU MILIEU : MARIE RÉGNIER ET CHRISTINE STOLTZ, LES DEUX PRÉSIDENTES DES COMITÉS DE JUMELAGE.



DÉCOUVERTE DU LAC DE GEISELTAL, UNE TRÈS BELLE RÉALISATION DE BASE NAUTIQUE SUR UNE ANCIENNE MINE DE CHARBON.

LA TRADITIONNELLE PHOTO DE GROUPE EN SOUVENIR DE CE VOYAGE EXCEPTIONNEL À MÜCHELN.

UN VRAI GOÛTER
AVANT L'ÉTUDE

© Contrastwerkstatt - Fotolia.com



À la rentrée, les enfants inscrits à l'étude surveillée vont être pris en charge à partir de 16h par l'équipe d'animation. **Ils prendront à présent un goûter traditionnel dans les réfectoires.** Pour de nombreux parents cette nouveauté marque la fin des « goûters pratiques » qui étaient distribués par les enseignants à la sortie des cours et qui étaient consommés en dehors des réfectoires avant de rejoindre les salles de classes pour suivre l'étude. Dans le cadre de l'application des nouveaux rythmes scolaires, la municipalité a décidé de réorganiser le cadre horaire des enfants inscrits à l'étude afin qu'ils puissent bénéficier du même goûter que les enfants inscrits en accueil périscolaire.

© Presmaster - Fotolia.com



16h : sortie de l'école et prise en charge par les animateurs

16h15/16h45 : goûter traditionnel dans les réfectoires

16h45/17h : récréation

17h/18h : étude surveillée par les enseignants

18h : sortie avec les parents ou accueil périscolaire possible jusqu'à 19h avec les animateurs.

■ ■ ■ DOSSIER

L'heure de la rentrée a sonné

Mardi 2 septembre à 8h30, l'heure sera venue pour les 1 649 enfants arcisiens de reprendre le chemin de l'école. Une rentrée quelque peu chamboulée par la mise en place contrainte de la réforme des Rythmes Scolaires. Un nouvel emploi du temps sera appliqué avec comme grande nouveauté l'école le mercredi matin. Cependant, la municipalité, bien consciente des bouleversements pour les familles, a souhaité tout mettre en œuvre pour que les enfants et les parents soient les moins pénalisés possible par cette réforme.

Après les vacances, la rentrée est souvent une période un peu stressante. Même si les enfants sont heureux de retrouver leurs amis, leur école et leurs enseignants, ils doivent reprendre un nouveau rythme. Cette année, il faudra s'adapter aux horaires (8h30-12h et 14h15-16h les lundis, mardis, jeudis et vendredis ; 8h30-11h30 le mercredi) avec plusieurs conséquences.

Plus de temps pour déjeuner

La pause méridienne a été allongée de 12h à 14h15. Durant ce temps du midi, les enfants peuvent rentrer chez eux pour déjeuner ou bien aller à la cantine. Majoritairement, les familles font le choix de la restauration scolaire. Grâce à cette pause un peu plus conséquente, les équipes d'animation pourront laisser plus de temps aux enfants pour déjeuner et organiser au mieux les deux services en maternelle et le

service continu en primaire. Les animateurs pourront aussi proposer davantage d'activités aux enfants puisqu'ils auront plus de temps à leur consacrer.



© Gemadly Poznyakov - Fotolia.com

Cantine possible pour tous, le mercredi

Le mercredi matin étant travaillé de 8h30 à 11h30, la municipalité a mis en place un service supplémentaire pour les familles : la restauration scolaire possible pour tous, même pour les enfants qui ne restent pas

L'école numérique pour réussir



A ce jour, un seul tableau numérique est installé dans chacune des écoles de la ville. Bois d'Arcy est très en retard en matière de nouvelles technologies au service de la réussite scolaire de ses enfants. Il suffit de constater les efforts dans ce domaine qui ont été réalisés dans les villes voisines. Toutes leurs salles de classes sont équipées de tableaux numériques interactifs et les enseignants sont formés pour les utiliser. Dans l'apprentissage de certaines matières comme l'histoire, la géographie mais aussi le français et les

en accueil de loisirs l'après-midi. Dans ce cas, ils pourront être récupérés par leurs parents entre 13h30 et 13h45.

Attention, les enfants resteront déjeuner dans les réfectoires de leur école sauf pour Mistral qui ira à Vigée-Lebrun le mercredi midi.

NOUVEAU : l'accueil de loisirs le mercredi après-midi se fera directement dans les structures d'accueil des écoles. Il n'y aura aucun transfert d'enfants vers la Colombe. Ce centre de loisirs ne fonctionnera donc que pendant les vacances scolaires.

Fin des cours à 16h

En **maternelle**, si vous venez chercher votre enfant, vous pouvez le récupérer directement dans sa classe jusqu'à 16h10. Ensuite les enfants sont pris en charge gratuitement par les équipes d'animation dans la salle dédiée à l'accueil de loisirs où vous pourrez les récupérer jusqu'à 16h30 (sans frais supplémentaire).

En **primaire**, les enseignants accompagnent les enfants à la sortie de l'école. Si vous êtes présents ils peuvent partir avec vous. Sinon ils sont pris en charge, en toute sécurité et toujours gratuitement, par les animateurs jusqu'à 16h30.

Pour les enfants inscrits en **accueils périscolaires**, ils seront pris en charge dès 16h par les animateurs. Ils pratiqueront

une activité ou pourront profiter d'un temps de détente dans la cour de récréation, si le temps le permet, de 16h à 16h45. Ensuite, ils rejoindront le réfectoire pour prendre un goûter jusqu'à 17h15. Puis ils retourneront en salle avec leurs animateurs jusqu'à votre retour avant 19h.

Toutes les informations pratiques ont été regroupées dans un guide « Au service des familles » actualisé et diffusé en juillet. Si vous ne l'avez pas reçu, il est téléchargeable sur le site www.boisdarcy.fr ou disponible auprès des services Scolaire et Enfance.

Bonne rentrée à toutes et à tous !



mathématiques, les apports de cette technologie intuitive et participative ne sont plus à prouver. C'est pourquoi la nouvelle direction de l'Économie et du Numérique va dès cette année mettre

en place un grand plan numérique dans les écoles.

Des financements seront trouvés auprès des partenaires publics, comme le Conseil général, pour faciliter sa réalisation. Les équipes enseignantes seront associées à cette démarche car les nouveaux outils qui seront disponibles devront également répondre à leurs besoins et attentes. Plusieurs années seront certainement nécessaires pour mener à bien ce projet mais l'équipe municipale fait de la réussite scolaire une de ses grandes priorités. Faire entrer Bois d'Arcy et ses écoles dans le 21^e siècle sera une réalité. Une nouvelle aventure commence !

LE LUNDI MATIN, PISCINE POUR TOUS LES ENFANTS EN CP ET CE1



© shock - Fotolia.com

Comme annoncé dans le journal de juillet-août, la municipalité a négocié avec la Ville de Saint-Cyr-l'École et obtenu la mise à disposition de couloirs de natation dès la rentrée de septembre 2014. Ainsi tous les enfants en classe de CP et CE1 vont enfin pouvoir suivre des cours de natation tous les lundis matin entre 9h et 11h à partir du 15 septembre. Depuis plusieurs années, suite à la fermeture de la piscine de Fontenay-le-Fleury, les petits Arcisiens n'avaient plus de cours de natation à l'école. Plus d'informations vous seront communiquées par les enseignants sur les créneaux et les séquences de piscine dans l'année.

CAFÉ-CROISSANT À POM D'ARCY



Les équipes de la Petite enfance et des accueils de loisirs périscolaires invitent tous les parents des enfants qui effectuent leur première rentrée scolaire en maternelle pour un café-croissant le **mardi 2 septembre entre 8h45 et 11h30 à Pom' d'Arcy** (8 allée des Myosotis). Ce temps d'échange et de convivialité permet aux parents, parfois stressés par la rentrée et la séparation, de rencontrer des professionnels qui pourront les rassurer mais aussi leur présenter toutes les activités de loisirs et périscolaires proposées à Bois d'Arcy. N'hésitez pas, venez !

SUR LES PELOUSES DU PSG À 9 ANS



Alan a 9 ans et rentre en CM2. Sa passion ? Le football, qu'il pratique depuis 3 ans à l'ASBA Football. *« Ce que j'aime dans le football c'est courir, dribbler et marquer des buts. J'aime aussi les encouragements des coéquipiers »*, explique Alan. Il y a un an, ses grands frères l'emmènent au Futsal Arcisien. C'est sans surprise qu'Alan y adhère : *« Le ballon va plus vite qu'au foot parce que le terrain est plus petit. Du coup, on fait plus de passes »*, précise-t-il. Jean-Marie Blard, président du Futsal Arcisien, décèle en lui une bonne vision du jeu. Il contacte une connaissance au Paris Saint-Germain. Alan passe des tests avec succès ! **L'aventure au PSG commence.** Les entraînements sont soutenus, 3 fois par semaine plus les matches le weekend, mais Alan adore ça ! Et quand on lui demande ce qu'il veut faire plus tard, la réponse est évidente : footballeur professionnel à l'image de ses idoles Neymar et bien sûr Ibrahimovic, Lavezzi ou encore David Luiz. Mais attention, Alan n'est pas du genre à s'emballer : *« Je vais continuer d'aller à l'école et faire des études »*, annonce-t-il. Fier de cette expérience, il est aussi mûr dans la façon d'aborder ce qu'il vit. Une maturité acquise auprès de sa famille qui *« vit au jour le jour cette aventure »*. Nous lui souhaitons d'aller le plus loin possible et qui sait, nous le verrons peut-être un jour parmi les plus grands...

100% foot, 100% PSG, 100% heureux !



Cet été, 30 jeunes Arcisiens ont foulé les pelouses de Clairefontaine le temps d'un stage de foot exceptionnel organisé par la Fondation Paris Saint-Germain, en association avec la Mairie de Bois d'Arcy et le Conseil général des Yvelines. Dans une ambiance très studieuse et dans la bonne humeur, les jeunes ont pu évoluer en immersion 100% foot, 100% PSG, non loin, sur les pelouses voisines, de l'équipe de France féminine des moins de 20 ans (en préparation pour la Coupe du

Monde). En plus des entraînements et des tournois, ils ont eu l'opportunité de suivre une initiation aux premiers secours. Des gestes utiles pour la vie quotidienne, notamment sur un terrain. Ils ont relevé avec succès le défi de partager l'esprit de la Fondation PSG, « Partageons nos valeurs », à l'image du fairplay, de la politesse et du travail. Une superbe expérience qui laissera de beaux souvenirs à chacun dans un cadre privilégié et en compagnie de professionnels du football.

Le COBA Cyclotourisme au Tour de France 2014

5 cyclistes du COBA Cyclotourisme de Bois d'Arcy ont participé le 20 juillet dernier, à la 18^e étape du Tour de France (148 km), entre Pau et Hautacam, avec la traditionnelle ascension du Tourmalet. Leur mission ? Se hisser jusqu'au col du Tourmalet, sommet d'une ascension de 17,1 km à 7,3 % de dénivelé moyen. La plongée sur Luz Saint-Sauveur, dernière séquence de répit, a précédé la redoutable montée du Hautacam et ses 13,6 km à 7,8 %. Plus de 50 nationalités ont participé à cette course de référence de cet événement mondial. Félicitations à nos coureurs arcisiens !

Contact : www.cobacyclo.fr



JEAN CHRISTOPHE PALLIER, HERVÉ BRANGIER, DANIEL BOUTEILLER, ALAIN BIBOULET (ET PATRICE LAMOUREUX, ABSENT DE LA PHOTO), AVEC CYRIL DESPRES (EN BLANC AU CENTRE), ONT RÉALISÉ LA 18^e ÉTAPE DU TOUR DE FRANCE ENTRE PAU ET HAUTACAM.

■ ■ ■ FLEURISSEMENT

Des ronds-points et des entrées de ville plus fleuris

Axe majeur du projet de Ville, l'amélioration du cadre de vie est une des priorités de la nouvelle équipe municipale. Les premiers résultats apparaissent déjà dans différents quartiers de la ville et les embellissements sont manifestes sur des lieux de passage stratégiques (entrées de ville et ronds-points). L'action se renforcera dans les mois et les années à venir.

Rond-point de l'avenue Fritz Lang (près de la nationale 12, Croix-Bonnet)



Le rond-point laissé en friche a été entièrement aménagé par les équipes des Espaces verts de la Ville.

Rond-point de l'avenue Fritz Lang (à l'intersection de l'avenue Georges Méliès, Croix-Bonnet)



Disposant uniquement de quelques arbres plantés lors de l'aménagement de la Croix-Bonnet, le rond-point a été fleuri et décoré par les services techniques.

Rond-point place Henri Juillet (lotissement)



Uniquement garni de bosquets, le rond-point a été embelli par un large fleurissement.

■ ■ ■ NOUVEL ÉQUIPEMENT

LE CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL LIVRÉ À LA VILLE



Après une année de construction, le Centre Technique Municipal, commencé sous l'ancienne municipalité, a été livré cet été aux services municipaux. Cet équipement d'une surface de 11 000 m² sera le nouvel outil de travail des équipes de terrain qui bâtissent, entretiennent, rénovent et améliorent votre cadre de vie. Le déménagement des équipes, véhicules, matériaux et autres fournitures, se déroulera à partir de septembre.

■ ■ ■ CONCOURS

LES ARCISIENS EMBELLISSENT LEUR VILLE



De nombreux Arcisiens ont participé au Concours des Maisons et Balcons fleuris. Par ce geste, ils contribuent à l'embellissement de notre ville. Les meilleurs d'entre eux seront récompensés à l'issue du forum des associations, le samedi 13 septembre à 18h au COSEC. Vous pouvez venir les applaudir.

■ ■ ■ PRÈS DE CHEZ VOUS

LA BEAUTÉ BIO À DOMICILE

Karold Le Labousse vous propose de venir à votre domicile pour répondre à vos attentes : soins du visage et du corps, manucure, beauté des pieds, maquillage et épilation (produits bios). Plus de détails sur <http://karoldbioty.free.fr> ou au 06 63 06 15 93.

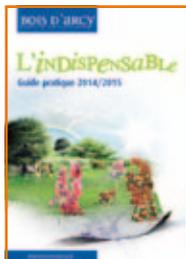
VOS COURSES EN UN CLIC !

Le Leclerc Drive a ouvert en août, avenue Georges-Méliès (Croix-Bonnet). Vous pouvez dorénavant faire vos courses sur www.leclercdrive.fr et les retirer aux bornes du drive.

UN VIDE GRENIER SPÉCIAL ENFANTS

Les commerçants du centre commercial de l'Église organisent le samedi 27 septembre de 8h à 13h un vide-grenier réservé en priorité aux enfants. Pour obtenir un emplacement, il vous suffit de remplir un bulletin d'inscription auprès de vos commerçants. Caution du stand : chèque de 10€ à l'ordre des Restos du Cœur (rendu si stand restitué propre, sinon versé à l'association). Plus d'informations auprès des commerçants du centre commercial de l'Église.

PARTICIPEZ AU DYNAMISME ÉCONOMIQUE



Vous recherchez un commerce, un artisan, un professionnel de santé ? Consultez la nouvelle

édition de l'*Indispensable guide pratique de Bois d'Arcy*, réédité ce mois-ci, dans lequel vous trouverez certainement tous les services dont vous avez besoin.

■ ■ ■ ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

L'animation économique : clé d'avenir pour notre ville

Bois d'Arcy a besoin d'un nouvel élan pour faire valoir son attractivité auprès des Arcisiens et des entreprises. Tout en préservant le cadre de vie, chacun pourra, en harmonie, vivre et travailler à Bois d'Arcy.



ANNE CAPIAUX, DIRECTRICE DE L'ÉCONOMIE ET DU NUMÉRIQUE, ET JEAN-PHILIPPE LUCE, ADJOINT AU MAIRE EN CHARGE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE.

Pour assurer durablement la réussite économique de la ville, l'équipe municipale, en partenariat avec Versailles Grand Parc, met en place un plan d'actions afin de faciliter l'implantation et le développement des entreprises, des commerces de proximité et de l'artisanat, favorisant ainsi la création d'emplois pour les Arcisiens et la pérennité d'une dynamique économique locale, clé d'avenir pour notre ville. Jean-Philippe Luce, Adjoint au Maire en charge du Développement économique, est formel : « Pour améliorer le taux d'emploi de nos concitoyens et animer notre Ville, nous devons stimuler le tissu économique local. Aujourd'hui, l'Entreprise est au cœur de cette dynamique. Elle doit participer de manière active à ce mouvement, créer un réseau entre les acteurs économiques mais également avec les Arcisiens ».

Dynamiser le tissu économique

Parmi les actions à réaliser, la Ville œuvre pour :

- Privilégier l'emploi des Arcisiens dans les entreprises qui se créent,
- Organiser bientôt un forum de l'emploi,
- Aider à la poursuite des installations de nouvelles entreprises à la Croix-Bonnet, en lien avec l'AFTRP,
- Relancer le Club des entrepreneurs avec le réseau des villes voisines,
- Changer la signalétique afin de promouvoir les commerces de proximité,
- Créer un portail sur le site de la ville comprenant une bourse de l'emploi et un meilleur référencement des entreprises,
- Programmer une réunion d'ici à fin octobre avec l'ensemble des forces vives du tissu économique local,
- Proposer un marché bio à la Croix-Bonnet.

Chiffres clés

- 5 centres commerciaux**
- 1 marché couvert**
(mercredi et samedi)
- 1 zone d'activité économique**
- 90 entreprises**
- 171 commerces & artisans**

Une nouvelle direction dédiée à l'économie et à l'emploi

L'emploi est au cœur des préoccupations de l'équipe municipale. Le service Emploi qui était rattaché au Centre Communal d'Action Sociale rejoint la nouvelle direction de l'Économie et du Numérique. Les objectifs de cette direction sont :

- Animer et développer un réseau d'entreprises génératrices d'emploi,
- Accompagner les Arcisiens dans leurs recherches d'emploi et valoriser leurs compétences auprès des recruteurs.

Direction de l'Économie - 01 30 45 83 26

■ ■ ■ PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES

De nouveaux services pour les Start-Up !

La pépinière d'entreprises de Versailles Grand Parc propose, depuis le 1^{er} juillet 2014, de nouveaux services et des conditions plus avantageuses en réponse aux besoins des entreprises de son territoire.



LA SOCIÉTÉ FINANSEMBLE

Au titre de sa compétence économique, la Communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc a ouvert en avril 2012 une pépinière d'entreprises avec pour mission d'accompagner les porteurs de projet et les jeunes entreprises de moins de 3 ans, quel que soit leur secteur d'activité. La pépinière, idéalement située entre Versailles et Viroflay, dispose de 54 bureaux de 12 m², modulables, équipés de la fibre optique, ainsi que de services mutualisés offrant aux jeunes pousses la logistique d'une PME (accueil, réception du courrier, salles de réunion, copieurs multifonctions, espaces de détente). Elle propose également un réseau d'accompagnement, de coaching et de tutorat dédié à tous les entrepreneurs du territoire.

Nouveautés 2014 !

Afin d'accompagner les entrepreneurs, la pépinière offre deux mois de location d'un bureau pour toute nouvelle entreprise qui s'installe avant le 31 décembre 2014. Elle propose une progressivité des tarifs au cours du premier contrat de 24 mois pour accompagner encore plus les créateurs au démarrage de leur activité et une réduction de 10% à partir du 2^e bureau loué.

Les entreprises déjà installées bénéficieront également d'une baisse de tarifs. Un espace de coworking est accessible à un large public (porteurs de projets, créateurs d'entreprises, indépendants, télétravailleurs) et un accueil privilégié des entreprises internationales est possible, en partenariat avec l'agence régionale de développement Paris Région Entreprises.

Pour plus d'informations, contactez :

Corinne Saget, Directrice
Pépinière d'entreprises
de Versailles Grand Parc
2 place de Touraine - 78000 Versailles
Tél : 01 70 29 08 12
corinne.saget@grandparc.fr
www.pepiniere.versaillesgrandparc.fr

Un agenda offert aux enfants

Pour la 2^e année consécutive, Versailles Grand Parc sensibilise les jeunes Arcisiens à l'environnement en leur offrant un agenda scolaire.



de CE2, CM1 et CM2. Le personnage

Toutes les écoles arcisiennes ont reçu fin juin la nouvelle édition de l'agenda scolaire édité par la Communauté d'agglomération à destination des élèves des classes

de Kiwi l'écureuil accompagne les enfants tout au long de leur année scolaire 2014-15 en leur expliquant les gestes utiles pour le recyclage des déchets et le fonctionnement de la chaîne du tri. L'agenda mentionne également les événements importants des villes. Pour Bois d'Arcy, rendez-vous le 7 septembre pour *Faites du Sport*.

RÉUNION COMPOSTAGE



© Studio Géhin

Si vous souhaitez réduire vos déchets de 30%, vous pouvez passer au compostage. Versailles Grand Parc organise une réunion d'information et de distribution de composteurs pour les Arcisiens résidant en habitat individuel. Elle se déroulera le lundi 29 septembre à 20h dans la salle associative (rez-de-chaussée) de la Ferme de la Tremblaye.

Pour y participer, vous pouvez vous inscrire sur : www.versaillesgrandparc.fr/quotidien/environnement-et-dechets/compostage/

À noter : le compostage en habitat collectif se met en place, pour en savoir plus, contactez Coralie Legendre au 01 30 83 03 18

COLLECTES DES DÉCHETS EN SEPTEMBRE

Ramassage des encombrants Jeudi 4 septembre

Les encombrants doivent être sortis la veille au soir du jour de collecte, dans la limite de 2m³ par foyer et par collecte.

Ramassage des déchets verts Lundis 1^{er}, 8, 15, 22 et 29 septembre

Zones pavillonnaires
Jeudis 4, 11, 18 et 25 septembre
Zones collectives

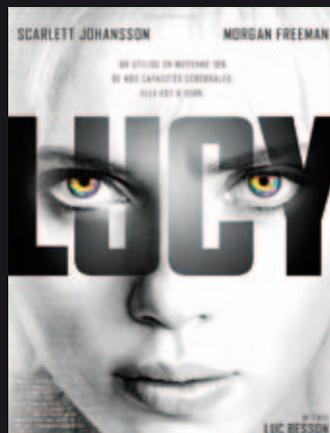
CINÉMA

Reprise de la programmation le mercredi 17 septembre.

**PLANES 2**

Animation-Comédie

Mercredi 17 à 16h
et dimanche 21 à 15h

**LUCY** (VF ET VOSTF)

Science-Fiction

Mercredi 17 à 18h (VF) et
mardi 23 à 20h30 (VOSTF)

**SMS**

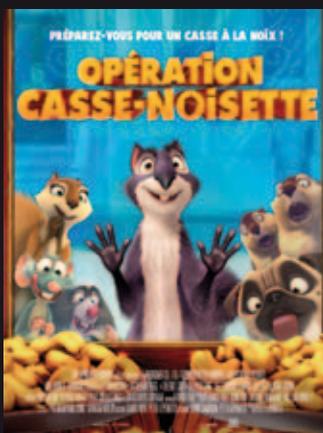
Comédie

Mercredi 17 à 20h30,
dimanche 21 à 18h, lundi 22
à 20h30 et mardi 23 à 18h

**WINTER SLEEP** (VOSTF)

Drame - Palme d'Or

au Festival de Cannes 2014
Dimanche 21 à 20h30
et lundi 22 à 17h

**OPÉRATION CASSE-NOISETTE**

Animation-Comédie

Mercredi 24 à 16h
et dimanche 28 à 16h

**HERCULE**

Action-Péplum

Mercredi 24 à 18h
et dimanche 28 à 20h30

**HIPPOCRATE**

Comédie dramatique

Mercredi 25 à 20h30,
dimanche 28 à 18h, lundi 29
à 20h30 et mardi 30 à 18h

**DES LENDEMAINS QUI CHANTENT**

Comédie

Lundi 29 à 18h
et mardi 30 à 20h30

INFORMATIONS PRATIQUES

Cinéma de la Grange

Ferme de la Tremblaye - Rue du Parc

Tél. : 01 30 07 11 80

Courriel : lagrangedelatremblaye@boisdarcy.fr

Programmation : 08 92 892 892 (34cts la minute)

et sur le site de la ville www.boisdarcy.fr

Tarifs

Normal 6 € / Réduit* 5 € / Enfant (-12 ans) 4 €

Carte Cinéma 10 places : 40€ (non nominative, valable 1 an)

* Tarif réduit sur présentation d'un justificatif : voir conditions auprès du Cinéma de la Grange.

AGENDA

DU 30 AOÛT

AU 19 SEPTEMBRE

Fête de la Saint-Gilles

Voir page 5.

MARDI 2 SEPTEMBRE

Rentrée des classes

À 8h30.

Café croissant

De 8h45 à 11h30, à Pom' d'Arcy.

Pour les parents dont leur enfant fait sa première rentrée des classes.
8 allée des Myosotis.
Tél : 01 30 58 02 96.

DU 6 AU 12

Inscriptions au Tennis Club de Bois d'Arcy

De 14h à 18h, le 6. De 18h à 19h30, les 8, 9, 11 et 12.

De 14h à 19h30, le 10.

Au club-house. Complexe sportif Jean Moulin.

Rens. 01 34 60 18 19.

tcmba@fft.fr

SAM. 6 ET DIM. 7

Stage de jazz et concert* de clôture

*À 19h, au Bar de la Grange.

Ferme de la Tremblaye.

Concert en entrée libre.

École de Musique (JA).

Rens. 01 30 58 13 44.

SAMEDI 6

Accueil nouveaux arrivants

Voir page 5.

Inscriptions à l'ASBA Football

De 9h30 à 12h30 et de 14h

à 17h, à la salle Pierre de

Coubertin. Complexe sportif

Jean Moulin.

Rens. 06 08 15 37 41.

asbafoot78@lpiff.fr.

Musée Maxim's

Départ à 8h30.

Au devant de la vie. Tarif : 48 €.

Inscriptions au 01 30 43 67 92.

DIMANCHE 7

Faites du Sport

Voir page 5.

MERCREDI 10

Inscriptions de l'école de danse Attitudes

De 18h à 20h, au bureau de

l'école. Complexe sportif Jean

Moulin.

06 77 00 61 81.

attitudes.bda@free.fr

SAMEDI 13

Forum des associations

De 9h à 17h, au Cosec.

Entrée libre. Voir page 5.

Fermeture du SAJ en raison du forum des associations.

JEUDI 18

Conférence La Préhistoire

À 20h. Espace associatif de la Tremblaye

JA - Section Égyptologie

Non adhérent : 10 €.

herve.margarita78@gmail.com

VENDREDI 19

Comme en 14

Journée à Meaux.

Départ à 7h30.

Bois d'Arcy Accueil Loisirs.

Tarif : 60 €

Inscriptions au 01 30 23 96 29.

SAM. 20 et DIM. 21

Journées européennes

du Patrimoine

au Fort de Saint-Cyr

Voir encadré ci-dessous.

SAMEDI 20

Une journée à Verdun

Départ à 5h30.

Au devant de la vie.

Tarif : 82 €.

Inscriptions au 01 30 43 67 92.

JEUDI 25

Conférence La Protohistoire

À 20h. Espace associatif de la Tremblaye

JA - Section Égyptologie

Non adhérent : 10 €.

herve.margarita78@gmail.com

SAMEDI 27

Apprentissage des

Hiéroglyphes

À 9h30. Espace associatif de la Tremblaye

JA - Section Égyptologie

Non adhérent : 10 €.

herve.margarita78@gmail.com

La Médiathèque se livre

Voir page 7.

Soirée d'ouverture de la saison culturelle 2014-2015

Voir page 6.

DIMANCHE 28

Concours de pêche

De 8h à 11h, à l'étang Paul-Daniel Perrot. Complexe sportif Jean Moulin.

Amicale des Pêcheurs

Arcisiens.

Tarifs : 13 € / 10 €.

Rens. 06 16 38 49 82.

MARDI 30

Concours de pétanque

Coupe des Yvelines Vétérans À 8h30. Complexe sportif Jean

Moulin.

Arcy Pétanque.

Rens. 06 86 87 57 60.

■ ■ ■ JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Visitez le Fort de Saint-Cyr

Le Département de la photographie de la Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine, basé au Fort de Saint-Cyr, ouvre ses portes les 20 et 21 septembre prochains pour les Journées européennes du Patrimoine. Les visiteurs pourront voir un aperçu de l'architecture du fort militaire construit après la guerre de 1870, entre 1874 et 1879, et aménagé au début des années 1980 pour recevoir des collections photographiques appartenant à l'État. « Patrimoine culturel, patrimoine naturel » : pour l'édition 2014, laissez-vous entraîner dans des cheminements paysagers à travers les ports, vallées, lavoirs et moulins, grottes ornées, ruines et autres champs de bataille dont regorgent les archives photographiques.

Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine, Département de la photographie

Fort de Saint-Cyr (Montigny-le-Bretonneux).

Samedi 20 et dimanche 21 septembre : visites guidées à 10h, 11h15, 14h15 et 15h30, sur réservation à partir du 8 septembre au 01 30 85 68 74.

Renseignements : <http://www.journeesdupatrimoine.culture.fr>



PERMANENCES

Consultations juridiques

Samedis 13 et 27 septembre
à partir de 10h.

Hôtel de Ville.

Sur rendez-vous

au 01 30 45 83 83.

Permanence du député

Samedi 13 septembre
de 9h à 10h.

Hôtel de Ville.

Jean-Philippe Mallé, Député

de la 11^e circonscription

des Yvelines,

reçoit sur rendez-vous

au 06 07 44 74 30.

COLLECTES

Ramassage des encombrants

Jeudi 4 septembre

Les encombrants doivent
être sortis la veille au soir
du jour de collecte, dans la
limite de 2m³ par foyer et
par collecte.

Ramassage des déchets verts

Lundis 1^{er}, 8, 15, 22

et 29 septembre

Zones pavillonnaires

Jeudis 4, 11, 18

et 25 septembre

Zones collectives



© Studio Géhin

■■■ SOLIDARITÉ

Coups de pouce 2014 aux Arcisiens

La Ville de Bois d'Arcy par le biais de son Centre Communal d'Action Sociale propose des aides financières pour les familles monoparentales et pour les activités des enfants jusqu'à 18 ans.

L'**allocation énergie** correspond au remboursement d'un mois de consommation EDF-GDF pour les familles monoparentales ayant à charge un ou deux enfants.



L'**aide aux sports**, à l'apprentissage des langues et à la musique pour les enfants jusqu'à 18 ans est une prise en charge partielle du montant de la cotisation à une association arcisienne

d'activités sportives, linguistiques ou musicales (une activité par an et par enfant).

Pour savoir si vous pouvez bénéficier de ces « coups de pouce », vous pouvez vous présenter entre le 16 et le 25 septembre dernier délai, auprès du Centre Communal d'Action Sociale qui vous indiquera les pièces obligatoires à fournir.

Centre Communal d'Action Sociale

38 avenue Paul-Vaillant-Couturier

01 30 45 84 00.

Médaille de la Famille

La médaille de la Famille est une distinction honorifique décernée aux personnes qui élèvent ou qui ont élevé dignement de nombreux enfants afin de rendre hommage à leurs mérites et de leur témoigner la reconnaissance de la nation.

Les mères ou les pères de familles nombreuses (quatre enfants et plus) dont tous les enfants sont français et dont l'aîné a atteint l'âge de seize ans

Tribune libre du groupe « Bien Vivre à Bois d'Arcy »

7 élus

Le journal municipal est devenu un outil de propagande. Dans le dernier numéro, on ne compte plus les désinformations, que ce soit sur les prétendus pourcentages de l'insécurité ou sur la situation financière de la ville (qui n'est même pas endettée). On a pu noter aussi que l'équipe actuelle s'attribue les réalisations de l'ancienne municipalité : caméras de vidéoprotection, Centre Technique Municipal, gymnase de la Tremblaye... On vous cache des choses : ainsi la suppression du cœur de ville coûte 1

million d'euros ! Ces quelques lignes ne peuvent permettre de tout dire, vous pouvez donc retrouver en détails toutes ces informations et bien d'autres (par exemple sur l'école le mercredi matin, que le maire prétendait encore refuser d'appliquer début juin) sur notre blog : bienvivreaoboisdarcy.blogspot.com. Vous y trouverez notamment « L'autre journal municipal », c'est-à-dire une analyse sérieuse et circonstanciée de chaque numéro du journal.

Vous serez ainsi pleinement informés.

peuvent l'obtenir en se présentant au CCAS avant le 6 novembre 2014 avec les pièces suivantes : carte nationale d'identité, livret de famille et certificats de scolarité pour les enfants d'âge scolaire.

Centre Communal d'Action Sociale
38 avenue Paul-Vaillant-Couturier
01 30 45 84 02.

■ ■ ■ NUISANCES SONORES

Silence !



Conformément à l'arrêté préfectoral de lutte contre le bruit, les travaux momentanés de rénovation, de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles

de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuses à gazon, bétonnières, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectuées que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30,
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

■ ■ ■ APPEL AUX PARTICULIERS

Recherche objets pour le centenaire de la guerre 1914-1918

La Ville commémorera cet automne le centenaire de la guerre 1914-1918. Parmi les célébrations envisagées, elle souhaite présenter une exposition sur ce thème. Si vous disposez de souvenirs de famille relatifs à cette époque, et que vous êtes disposés à nous les confier pour une période restreinte, nous vous invitons à prendre contact avec le service Événementiel (01 30 07 36 90 - evenementiel@boisdarcy.fr).

Tribune libre du groupe « Renouveau pour Bois d'Arcy »

26 élus

DES RÉSULTATS DÉJÀ CONCRETS !

Voilà près de 5 mois que l'équipe du Renouveau est au travail, grâce à la confiance accordée par une grande majorité d'Arcisiens. Cette belle alternance lui permet d'agir avec conviction et détermination : protection du cadre de vie, suppression de la ZAC « cœur de ville », service minimum dans les écoles, piscine pour les enfants arcisiens de CP/CE1, création d'une police municipale, Fête du sport, début de la rénovation des installations sportives très vétustes, ... Tout cela sans augmenter les impôts,

preuve d'une meilleure gestion de l'argent public. Ces premiers résultats obtenus en si peu de temps exaspèrent forcément une opposition brutale qui a la défaite mauvaise. Elle ferait mieux de se mettre au travail plutôt que de manier l'insulte grotesque à travers une prose pathétique et nauséabonde. Graham Greene a dit : « La haine n'est qu'une défaite de l'imagination ». Cela ne perturbera pas notre marche en avant avec tous les Arcisiens.

Bonne rentrée à tous !

NAISSANCES 2014



Cléa MOREUX
1^{er} juin 2014



Laura CHARPAUD
11 juin 2014

Si vous souhaitez faire paraître une photo lors des déclarations de naissance, contactez la Direction de la Communication
01 30 45 86 83
communication@boisdarcy.fr.

MARIAGES 2014

- 5 juillet David GOSSET
et Nathalie AUDEBERT
- 19 juillet Antonio GONÇALVES HENRIQUES
et Carole BERNIER
- 26 juillet Cyril JALASJA
et Virginie BOUTELOUP

DÉCÈS 2014

- 10 juillet Madame Denise NÉRENHAUSEN
veuve GOREGUES (91 ans)
- 14 juillet Madame Raymonde ROGER
veuve CHINCHON (96 ans)
- 21 juillet Madame Marie LEGOUTEIL
veuve BOY (91 ans)

**Le Maire
et le Conseil
municipal
vous
souhaitent
une très bonne
rentrée.**

Venez nombreux !



1^{ère} édition

**En partenariat
avec l'OMS**

Faites du
Sport

Entrée libre

Dimanche 7 septembre
au complexe sportif Jean Moulin
Programme sur www.boisdarcy.fr

Tenues et chaussures de sport conseillées !